

**PROCES-VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022**

Le jeudi quatorze avril deux mille vingt-deux, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire.

Date de la convocation : 08/04/2022

Présents : M. COUSSO Frédéric, M. BONNIER Patrick, Mme DEYTS Valérie, Mme MORANCHO Céline, M. DAVID Cyril, M. GIRAUDO Jérôme, M. LUCAS Patrick, Mme LESTAGE Sandrine, M. DE SOUZA Pierre, Mme RODRIGUES DO REGO Céline, Mme RUIS Marie-Line

Procurations : Mme MOULIA Séverine donne procuration à M. COUSSO Frédéric, M. CAZE Philippe donne procuration à M. BONNIER Patrick

Excusés : Mme MOULIA Séverine, M. CAZE Philippe

Absents : M. SIBILLE Guillaume

Ouverture de séance : 19h15

Secrétaire de séance : Mme RODRIGUES DO REGO Céline

Le compte-rendu du conseil municipal du lundi 28 mars est approuvé à l'unanimité.

**N° D2022/14 – Vote du compte administratif du budget communal 2021**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte administratif du budget communal de l'année 2021 qui est égal au compte de gestion de Madame TREBOUTTE, Perceptrice de Castres-Gironde :

	<b>Dépenses en €</b>	<b>Recettes en €</b>	<b>Soldes en €</b>
<b>Fonctionnement</b>	416 756.53	377 813.51	- 38 943.02
<b>Investissement</b>	244 290.58	87 676.70	- 156 613.88
<b><u>Report</u></b>			
<b>Fonctionnement</b>		+ 152 666.59	
<b>Investissement</b>		+ 116 249.55	
<b><u>Restes à réaliser</u></b>			
<b><u>Résultats cumulés</u></b>			
<b>Fonctionnement</b>	416 756.53	530 480.10	+ 113 723.57
<b>Investissement</b>	244 290.58	203 926.25	- 40 364.33

Le doyen Patrick LUCAS, est désigné président et Monsieur le Maire se retire.

**Le conseil municipal adopte le compte administratif 2021 à l'unanimité.**

## N° D2022/15 Vote du compte de gestion 2021 du budget communal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion du budget communal de l'année 2021 de Madame TREBOUTTE, Perceprice de Castres-Gironde, qui est égal au compte administratif :

	<b>Dépenses en €</b>	<b>Recettes en €</b>	<b>Soldes en €</b>
<b>Fonctionnement</b>	416 756.53	377 813.51	- 38 943.02
<b>Investissement</b>	244 290.58	87 676.70	- 156 613.88
<b><u>Report</u></b>			
<b>Fonctionnement</b>		+ 152 666.59	
<b>Investissement</b>		+ 116 249.55	
<b><u>Restes à réaliser</u></b>			
<b><u>Résultats cumulés</u></b>			
<b>Fonctionnement</b>	416 756.53	530 480.10	+ 113 723.57
<b>Investissement</b>	244 290.58	203 926.25	- 40 364.33

**Le conseil municipal adopte le compte de gestion 2021 à l'unanimité.**

## N° D2022/16 Affectation du résultat 2021 du budget communal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Frédéric COUSSO, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

### **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de l'exercice	excédent :	
	déficit :	- 38 943.02
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent :	+ 152 666.59
	déficit :	
Intégration résultat clôture CCAS	excédent :	+ 1 430.84
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent :	+ 115 154.41
(A2)	déficit :	

## Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	
	déficit :	- 156 613.88
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent :	+ 116 249.55
	déficit :	
Résultat comptable cumulé à reporter au R 001	excédent :	
A reporter au D 001	déficit :	- 40 364.33
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		0
Recettes d'investissement restant à réaliser :		0
Solde des restes à réaliser :	déficit :	0
<b>(B) Besoin (-) ; réel de financement (D001)</b>		<b>- 40 364.33</b>

## Affectation du résultat de la section de fonctionnement

- Résultat excédentaire (A1)		+ 115 154.41
*En couverture du besoin de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		40 364.33
*En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 021)		0
<b>*En excédent reporté à la section de fonctionnement</b> (recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)		<b>+ 74 790.08</b>
- Résultat déficitaire (A2 en report, en compte débiteur) (recette non budgétaire au cpte 119 ou déficit reporté à la section de fonctionnement D002)		

## Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 : déficit reporté	R002: excédent reporté	D001 : solde d'exécution	R001:solde d'exécution  de clôture
	<b>74 790.08</b>	<b>40 364.33</b>	R1068/ excédent de fonctionnement capitalisé
			<b>40 364.33</b>

Les membres du conseil **acceptent** à l'unanimité des membres présents, l'affectation dans le budget 2022 (telle que proposée) des résultats 2021 de la section de fonctionnement.

### N° D2022/17 - Vote du budget communal 2022

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif communal de l'année 2022.

	Dépenses en €	Recettes en €
<b>Fonctionnement</b>	453 326.64	378 536.56
<b>Investissement</b>	177 898.94	177 898.94
<b><u>Report</u></b>		
<b>Fonctionnement</b>		74 790.08
<b>Investissement</b>		
<b><u>Restes à réaliser</u></b>		
<b><u>Résultats cumulés</u></b>		
<b>Fonctionnement</b>	453 326.64	453 326.64
<b>Investissement</b>	177 898.94	177 898.94

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2022 à l'unanimité.

## **N° D2022/18 – Vote du compte administratif du budget assainissement**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte administratif du budget assainissement de l'année 2021 qui est égal au compte de gestion de Madame TREBOUTTE, Perceptrice de Castres-Gironde :

	<b>Dépenses en €</b>	<b>Recettes en €</b>	<b>Soldes en €</b>
<b>Exploitation</b>	81 740.10	172 395.50	+ 90 655.40
<b>Investissement</b>	70 781.44	55 390.02	- 15 391.42
<b><u>Report</u></b>			
<b>Exploitation</b>		+ 46 471.95	
<b>Investissement</b>	- 9 550.81		
<b><u>Restes à réaliser</u></b>			
<b><u>Résultats cumulés</u></b>			
<b>Exploitation</b>	81 740.10	218 867.45	+ 137 127.35
<b>Investissement</b>	80 332.25	55 390.02	- 24 942.23

Le doyen Patrick LUCAS, est désigné président et Monsieur le Maire se retire.

**Le conseil municipal adopte le compte administratif 2021 du budget assainissement à l'unanimité.**

## **N° D2022/19 Vote du compte de gestion du budget assainissement 2021**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte de gestion du budget assainissement de l'année 2021 de Madame TREBOUTTE, Perceptrice de Castres-Gironde, qui est égal au compte administratif :

<b>Dépenses en €</b>	<b>Recettes en €</b>	<b>Soldes en €</b>	
<b>Exploitation</b>	81 740.10	172 395.50	+ 90 655.40
<b>Investissement</b>	70 781.44	55 390.02	- 15 391.42
<b><u>Report</u></b>			
<b>Exploitation</b>		+ 46 471.95	
<b>Investissement</b>	- 9 550.81		
<b><u>Restes à réaliser</u></b>			
<b><u>Résultats cumulés</u></b>			
<b>Exploitation</b>	81 740.10	218 867.45	+ 137 127.35
<b>Investissement</b>	80 332.25	55 390.02	- 24 942.23

**Le conseil municipal adopte le compte de gestion 2021 du budget assainissement à l'unanimité.**

**N° D2022/20 Affectation du résultat 2021 du budget assainissement**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Frédéric COUSSO, Maire, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2021, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section d'exploitation comme suit :

**Résultat de la section d'exploitation à affecter**

Résultat de l'exercice	excédent : + 90 655.40
	déficit :
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent : + 46 471.95
	déficit :
Résultat de clôture à affecter : (A1)	excédent : + 137 127.35
(A2)	déficit :

**Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :
	déficit : - 15 391.42
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) excédent :	
	déficit : - 9 550.81
Résultat comptable cumulé à reporter au R 001	excédent :
A reporter au D 001	déficit : - 24 942.23
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	0
Recettes d'investissement restant à réaliser :	0
Solde des restes à réaliser :	0
(B) <b>Besoin (-) ; réel de financement (D001)</b>	- 24 942.23

## Affectation du résultat de la section d'exploitation

- Résultat excédentaire (A1) + 137 127.35

\*En couverture du besoin de financement (B) dégagé à la section d'investissement  
(recette budgétaire au compte R 1068) **24 942.23**

\*En dotation complémentaire en réserve  
(recette budgétaire au compte R 021) 0

**\*En excédent reporté à la section de d'exploitation** **+ 112 185.12**  
(recette non budgétaire au cpte 110/ligne budgétaire R002 du budget N+1)

- Résultat déficitaire (A2 en report, en compte débiteur)  
(recette non budgétaire au cpte 119 ou déficit reporté à la section de fonctionnement D002)

### Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
D002 : déficit reporté	R002: excédent reporté	D001 : solde d'exécution	R001:solde d'exécution de clôture
	<b>112 185.12</b>	<b>24 942.23</b>	R1068/ excédent de fonctionnement capitalisé
			<b>24 942.23</b>

Les membres du conseil **acceptent** à l'unanimité des membres présents, l'affectation dans le budget 2022 (telle que proposée) des résultats 2021 de la section d'exploitation.

## N° D2022/21 Vote du budget assainissement 2022

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif de l'assainissement pour l'année 2022.

	Dépenses en €	Recettes en €
<b>Exploitation</b>	217 342.86	105 157.74
<b>Investissement</b>	506 882.70	506 882.70
<b><u>Report</u></b>		
<b>Exploitation</b>		112 185.12
<b>Investissement</b>		
<b><u>Restes à réaliser</u></b>		
<b><u>Résultats cumulés</u></b>		
<b>Exploitation</b>	217 342.86	217 342.86
<b>Investissement</b>	506 882.70	506 882.70

**Le conseil municipal adopte le budget primitif 2022 de l'assainissement à l'unanimité.**

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Néant

**Levée de séance : 19h47**

### **Liste des délibérations**

<b>Objet</b>	<b>N°</b>
Vote du compte administratif du budget communal 2021	D2022/014
Vote du compte de gestion du budget communal 2021	D2022/15
Affectation du résultat 2021 du budget communal	D2022/16
Vote du budget primitif 2022 du budget communal	D2022/17
Vote du compte administratif du budget assainissement 2021	D2022/18
Vote du compte de gestion du budget assainissement 2021	D2022/19
Affectation du résultat 2021 du budget assainissement	D2022/20
Vote du budget primitif 2022 du budget assainissement	D2022/21



<b>Nom des conseillers municipaux</b>	<b>Prénom des conseillers municipaux</b>	<b>Signature</b>
M. BONNIER	Patrick	
M. CAZE	Philippe	Excusé
M. COUSSO	Frédéric	
M. DAVID	Cyril	
M. DE SOUZA	Pierre	
Mme DEYTS	Valérie	
M. GIRAUDO	Jérôme	
Mme LESTAGE	Sandrine	
M. LUCAS	Patrick	
Mme MORANCHO	Céline	
Mme MOULIA	Séverine	Excusée
Mme RODRIGUES DO REGO	Céline	
Mme RUIS	Marie-Line	
M. SIBILLE	Guillaume	Absent